BULLETIN CRITIQUE

Éditions de textes. Collections

Collection des Universités de France

Varron, *La Langue latine.* Tome IV. *Livre VIII*. Texte établi, traduit et commenté par Guillaume Bonnet (Collection des Universités de France) : Paris, Les Belles Lettres, 2021, XLII, 85 pages doubles.

En vérité, tout montre que le passage de témoin entre l'éditeur scientifique du livre VII et celui du livre VIII du traité varronien *De lingua Latina* constitue une réussite exemplaire. Car, pour Guillaume Bonnet, le livre VIII du traité de *La Langue latine* – consacré à l'étude des *declinata*, des mots dérivés, et qui ouvre la série des livres morphologiques – s'inscrit dans la continuité même des livres étymologiques, notamment des livres VI et VII édités par Pierre Flobert. Acquis d'autant plus remarquable que les matières respectives des deux livres se complètent harmonieusement. Encore convenait-il de souligner, comme l'a fait Guillaume Bonnet, la distinction établie par Varron entre les produits de la dérivation « interne », qui ressortissent à divers paramètres (cas, genres, nombres, temps, personnes, modes et voix), et ceux de la dérivation « externe », d'ordre lexical, qui comprennent les diminutifs, superlatifs, dénominatifs et déverbatifs.

Mais l'immense mérite de G. Bonnet consiste à avoir cerné l'originalité foncière de la démarche varronienne – conçue comme une sorte de prolégomène au grand débat entre partisans de l'analogie et tenants de l'anomalie dans le domaine morphologique, et qui occupe les livres VIII à X. C'est ainsi que le livre VIII débute par une critique acerbe de l'analogie, critique formulée par les promoteurs d'un développement anomaliste du lexique. Tant il est vrai que, pour Varron, analogie et anomalie se présentaient comme deux « lois » du langage humain et de ses structures. Les défenseurs de l'analogie considéraient que le langage est une création humaine, le fruit d'une convention, et en donnaient pour preuve l'existence des conjugaisons et des déclinaisons, mises au point sur la base d'un nombre fini de modèles simples (les paradigmes). Quant aux théoriciens de l'anomalie, ils pensaient que le langage a été donné à l'homme par la « nature », que les mots représentent l'essence des choses et que la raison humaine n'y est pour rien. D'où l'on voit les implications philosophiques du débat. De fait, les stoïciens, partisans de l'anomalie, estiment qu'une analyse du langage, de ses bizarreries, apporte une véritable révélation sur la réalité ultime de l'Être. Les analogistes en revanche s'attachent à reconnaître la structure, selon eux primitive, du langage, tel qu'il a été créé par les hommes d'autrefois, et que l'usage au fil du temps a défiguré. Ce débat se situait sur deux plans : tantôt, avec les anomalistes, il se présentait comme une

réflexion sur les rapports entre le « logos » comme langage et le « logos » comme raison, tantôt avec les analogistes, comme un effort de purisme, une réaction contre l'évidente corruption du langage au cours des générations. Varron semble avoir été parfaitement conscient de cette différence, fondamentale, entre les deux camps opposés : leurs objets n'étant pas du même ordre, il entendait les concilier. C'est pourquoi le Réatin a consacré, dans le *De lingua Latina*, un chapitre entier à chacune de ces théories, moins à l'exposé des deux points de vue qu'aux objections qu'ils soulèvent. Puis, après avoir montré ainsi l'insuffisance de l'un et de l'autre, le Réatin expose les cas où s'applique l'anomalie et ceux où s'applique l'analogie. Il est évident que lui-même entend se placer au-dessus de la querelle. Varron accepte quelques éléments de chacune des deux théories, mais refuse l'une et l'autre comme principe unique d'explication. Il admet ainsi qu'il existe des mots qui, d'une manière ou d'une autre, correspondent à la réalité ontologique de l'objet désigné, mais qu'à ce premier noyau du langage se superposent d'autres créations, survenues au cours du temps et qui sont l'œuvre d'hommes soucieux de trouver, à un moment ou à un autre, un terme nouveau.

À juste titre, Guillaume Bonnet ne se contente pas d'examiner les fondements épistémologiques des idées varroniennes sur la morphologie du latin ; il s'intéresse aussi à la question de la méthode mise en œuvre par le Réatin. Et de fait, Varron aborde le lexique sur la base d'une division linguistique démarquée sans doute du philosophe alexandrin Dion (VIII, 11) qui distingue les mots pourvus de cas, ceux porteurs de temps et ceux qui ne possèdent ni cas ni temps, mais élargie aux mots qui ont à la fois temps et cas : les participes (VIII, 44). Par ailleurs, Guillaume Bonnet s'est employé à préciser l'objet même de la dérivation lexicale telle que la conçoit Varron (§ 1-24). Car, pour le Réatin, c'est le mot (*uerbum*) qui constitue l'unité fonctionnelle de base du langage (§ 1), en tant qu'il résulte de combinaisons de sons portant un sens (*res*), et leur nombre est quasi infini (§ 3). Quant au lien entre la forme acoustique représentée par le *uerbum* et l'idée ou notion, il constitue la *significatio* proprement dite. Enfin Varron tient à ajouter que certaines catégories de mots dérivés comportent un sème spécifique exprimant cas ou temps, mais aussi intensité, nombre ou dimension. Il apparaît donc que, dans l'optique de Varron, la dérivation représente un système universel dont le rôle, comme l'a souligné avec pertinence G. Bonnet (cf. introduction, p. XIX) est de « multiplier les possibilités d'exprimer les différentes facettes des *res* par des processus formels ».

Enfin, Guillaume Bonnet s'attache à montrer que le but de Varron – après l'exposé liminaire des § 1-24 – est de développer en deux temps une critique du point de vue anomaliste : d'abord les arguments généraux (§ 44 et suivants), puis les arguments spécifiques appliqués aux diverses classes de mots déterminées par un séquençage en catégories lexicales. Et de fait, le recul critique de Varron par rapport aux anomalistes se manifeste clairement quand il les présente tour à tour comme sophistes (§ 55) et pleins de mauvaise foi (§ 42), voire mal informés (*ibid.*).

En tout état de cause, ce « Varronnet » – diminutif hypocoristique par lequel Guillaume Bonnet se plaît à désigner en privé son édition du *LL*, VIII – s'avère hautement représentatif des efforts déployés par le Réatin pour analyser les grandes doctrines linguistiques qui se partageaient alors les faveurs des esprits cultivés.

Yves Lehmann.

Sources chrétiennes

Timothée, *Sur la Pâque*. Introduction, texte, traduction, notes et index par Pierre Chambert-Protat et Camille Gerzaguet (Sources Chrétiennes, 604) : Paris, Éditions du Cerf, 2019, 206 pages.

La découverte d'un texte antérieur au IVe siècle est toujours un événement. C'est donc ainsi qu'il faut célébrer cette publication, qui propose l'édition *princeps* d'un traité tardo-antique sur la Pâque.

De fait, c'est en analysant un recueil de comput pascal de l'époque carolingienne, conservé aujourd'hui à Montpellier, que Pierre Chambert-Protat s'est rendu compte qu'il comportait un texte inédit. Bientôt, sa collègue Camille Gerzaguet lui a garanti l'antiquité de ce texte en y repérant un passage repris par Augustin. Les deux co-éditeurs – car ils ont uni leurs efforts pour réaliser la première édition de ce texte – ont ensuite découvert des emprunts de la part de Grégoire d'Elvire (seconde moitié du IVe siècle), qui confirmait à la fois l'ancienneté du texte et sa diffusion (certes relative) au IVe siècle. On peut ajouter que ce texte n'est pas seulement remarquable par son antiquité et son caractère inédit, mais aussi parce qu'il apporte un éclairage neuf sur les controverses pascales de l'Antiquité, en révélant notamment deux coutumes inconnues jusqu'alors des historiens : la suppression de l'embolisme (c'est-à-dire le mois intercalaire destiné à faire coïncider calendrier lunaire et calendrier solaire) et la célébration de la Passion après la Pâque (celle-ci étant comprise non comme la mémoire de la Résurrection, mais comme la mémoire de la Cène).

Où ce texte se situe-t-il dans l'espace et le temps ? Il est presque certain qu'il est antérieur au concile de Nicée (325) et la diversité des pratiques qu'il révèle le situe probablement dans la seconde moitié du IIIe siècle ou le premier quart du IVe siècle. Les éditeurs jugent aussi que l'ouvrage se réfère à la situation complexe qui caractérisait alors l'Orient, plus précisément l'Anatolie ; selon eux l'original était en grec, et le texte latin qu'ils éditent est donc une traduction. Et puisque dans le manuscrit de Montpellier il s'intitule *Liber Timothei episcopi de Pascha*, il faut donc essayer d'identifier cet évêque Timothée : le seul qui corresponde au portrait-robot établi par les éditeurs et qui soit attesté dans nos sources est un certain Timothée de Cybistra en Cappadoce, dont on sait qu'il participa au concile de Nicée. Mais ce n'est qu'une hypothèse, et P. Chambert-Protat et C. Gerzaguet ont eu la sagesse d'indiquer comme seul auteur, sur la page de titre, « Timothée » sans plus de précision.

Comme toute édition *princeps*, celle-ci est destinée à être améliorée. Le texte a déjà fait l'objet de conjectures et de notes philologiques de la part de Lukas J. Dorfbauer, (« Textkritische Notizen zu Timotheus *De pascha* », *REAug* 66, 2020, p. 1-15). Comme moi-même je n'ai pas de grand talent de conjecturiste, je me contenterai d'exprimer mon admiration devant cette découverte exceptionnelle.

Jacques Elfassi.